

Les Plans de Déplacements d'Entreprises ou d'Administrations ont pour objectif de limiter l'usage de la voiture dans les déplacements domicile - travail et les déplacements professionnels en proposant aux salariés des solutions alternatives comme les transports en commun, le vélo ou la marche à pied...

Les entreprises privées ou publiques de l'agglomération lyonnaise ayant plus de neuf employés et s'acquittant de la taxe du versement transport, peuvent signer une convention de partenariat avec le SYTRAL et le délégataire du réseau TCL.



Le dispositif PDE-PDA, un partenariat « gagnant-gagnant »



Pour les salariés

- Diminuer les dépenses de transports en commun grâce aux abonnements préférentiels City Pass PDE-PDA offrant 25 % ou 50 % de réduction du prix de l'abonnement Grand Public (City Pass),
- Réduire les risques d'accidents, la fatigue et le stress sur les trajets domicile-travail,
- Utiliser l'abonnement pour les déplacements privés, y compris les week-ends et les périodes de vacances,
- Bénéficier d'une heure gratuite de Vélo'V,
- Stationner gratuitement dans tous les parcs relais du réseau TCL,
- Recevoir son abonnement sans se déplacer en agence (sur le lieu de travail ou à domicile).



Pour l'entreprise ou l'administration

- Limiter les places de stationnement, et donc leur coût, et améliorer l'accessibilité du site pour les clients et fournisseurs,
- Diminuer les accidents de trajet des salariés (et donc des arrêts maladie, ...),
- Rationaliser les dépenses de transport (véhicules de service, remboursement de frais, ...),
- Valoriser l'image de l'établissement par cette démarche citoyenne, sociale et environnementale.



Pour la collectivité

- Diminuer les nuisances des transports individuels mécanisés (bruit, pollution),
- Réduire le nombre des accidents de la circulation,
- Fidéliser les habitants aux transports en commun.



Du diagnostic aux actions

Le diagnostic

Un diagnostic des déplacements doit être réalisé pour connaître les pratiques des salariés et définir un plan d'actions.

Pour cela, l'entreprise ou l'administration peut se faire assister par un cabinet extérieur, dont l'intervention peut faire l'objet d'une aide financière de l'ADEME.

Le SYTRAL et son délégataire interviennent ensuite, en proposant une assistance (choix de la tarification, information des salariés sur les possibilités de déplacements offertes par le réseau TCL...).

Au terme du diagnostic, des actions

→ **Une participation au financement d'un abonnement de transports en commun**
City Pass PDE-PDA, par prélèvement automatique sur 11 mois.

→ **Des actions de mise en valeur de l'offre de transports en commun** : la mise en place de « Points Information » sur le lieu de travail, la mise à disposition de moyens d'information (plans, guides tarifaires, fiches horaires, ...), une connexion du site TCL aux réseaux intranet des entreprises, l'accompagnement lors du premier trajet avec un agent TCL...

→ Une promotion de la marche à pied pour les déplacements de proximité : création ou amélioration de cheminements piétons,

→ La restriction des places de stationnement avec des priorités d'attribution (personnes à mobilité réduite...),

→ La promotion du co-voiturage,

→ Le prêt de vélos et un lieu spécifique de stationnement,

→ Le développement de la visio-conférence...



www.sytral.fr
www.tcl.fr
www.ademe.fr

Formules tarifaires possibles

Dans le cadre d'une convention avec le SYTRAL, deux formules tarifaires sont possibles.

Un abonnement permanent « City Pass PDE-PDA 25% »

Coût abonnement grand public City Pass	45 € par mois
Participation entreprise	- 7,60 € par mois
Participation SYTRAL	- 3,90 € par mois
Salarié	= 33,50 € par mois

(prélèvement automatique sur 11 mois)

Un abonnement permanent « City Pass PDE-PDA 50% »

Coût abonnement grand public City Pass	45 € par mois
Participation entreprise	- 18,60 € par mois
Participation SYTRAL	- 3,90 € par mois
Salarié	= 22,50 € par mois

(prélèvement automatique sur 11 mois)

Tarifs au 1^{er}/04/2008

Le saviez-vous ?

À titre comparatif, la seule taxe sur les voitures de société s'élève à **1 400 € / an** pour les véhicules de 5 à 7 chevaux fiscaux. S'ajoutent bien entendu tous les frais de carburant, d'entretien et d'assurance, ...



Témoignage



Soucieuse de la qualité de l'environnement et des déplacements de son personnel, **France Télécom** est la première entreprise à s'être engagée en septembre 2003, dans un Plan de Déplacements d'Entreprise avec le SYTRAL, son délégataire, la Ville de Lyon et l'ADEME. Les objectifs de la Direction régionale à Lyon de France Télécom sont :

→ inciter au moins un salarié sur deux se déplaçant en voiture à utiliser les transports en commun,

A ce jour, ce sont près de 600 salariés qui ont choisi le contrat City Pass PDE, permettant ainsi une réduction de l'émission de gaz à effet de serre de 70 tonnes de CO² par an (calcul réalisé en partenariat avec l'ADEME).

Le PDE s'est également traduit par une augmentation de l'usage du vélo, favorisé par le projet Vélo'v du Grand Lyon.

→ améliorer la performance économique globale de l'entreprise,

en favorisant la diminution des déplacements professionnels permise par les innovations en matière de communication (solutions de visioconférence, outils de nomadisme, ...); les émissions de gaz à effet de serre ont été ainsi réduites de l'équivalent de 80 tonnes de CO² par an.



PDE
PDA

SYTRAL

+ d'infos

Pour initier votre démarche PDE-PDA, remplissez le formulaire disponible sur : www.sytral.fr rubrique "amélioration des déplacements" / "les PDE-PDA"
Un agent prendra contact avec vous dans les meilleurs délais.

SYTRAL - 21, BOULEVARD VIVIER MERLE - BP 3044 - 69399 LYON CEDEX 03

Le dispositif PDE-PDA, en chiffres...

16 %

des abonnés City Pass PDE-PDA n'utilisaient pas le réseau TCL auparavant.

Les transports en commun assurent **20 %** des déplacements et ne génèrent que **3 %** de la pollution urbaine.

+ de 10 000

personnes abonnées City Pass PDE-PDA mensuel (en déc. 2007).

+ de 100

structures de l'agglomération lyonnaise parmi lesquelles :

Entreprises

La Poste (courrier et grand public)
EDF septen
Sanofi Pasteur/Biomérieux
...

Administrations

La Ville de Lyon
Le Conseil général du Rhône
Le Grand Lyon
...

Associations

Service de maintien à Domicile Domifacile
Association de service aux personnes du Rhône
...